

# GDS

Des foyers de gale ovine sont actuellement observés en Limousin. Soyez vigilant lors d'achat d'animaux pour prévenir le risque de contamination de votre cheptel !

## Recrudescence de gale ovine

**ÉLEVAGE.** La gale ovine provoque des pertes économiques importantes : animaux affaiblis, baisse de production, surinfections diverses, impactent durablement le revenu ! L'intensification des échanges impose d'être attentif dans la surveillance de votre troupeau et vigilant par rapport à toute introduction.

### Une infestation parasitaire à expression plus ou moins flagrante

#### Un acarien microscopique

Psoroptes ovis, agent de la gale psoroptique ovine, est un acarien microscopique (0,5 à 0,7 mm) qui vit sur la peau et dans l'épaisseur du derme et se nourrit de débris cutanés et de lymphes. Sa multiplication est rapide : le cycle complet prend 11 à 20 jours et libère potentiellement des milliers d'individus. La femelle fécondée de cet acarien peut vivre entre 5 et 6 semaines et pond une centaine d'œufs par jour qu'elle dépose à la surface de la peau, en marge des croûtes et lésions. Les œufs éclosent en 1 à 3 jours (cette durée d'éclosion est prolongée si les œufs ne sont pas en contact direct avec la peau) et les larves qui en émergent deviennent adultes en 1 semaine.

#### Un pic d'activité à l'automne

L'automne est une période favorable au développement de ce parasite. L'augmentation de l'hygrométrie, la baisse de la luminosité, la rentrée des animaux en bergerie avec une ventilation parfois perfectible génèrent une augmentation

de l'activité des parasites et des signes cliniques. Au printemps, les parasites entrent en latence et sont au repos en été : ils se réfugient alors dans des zones corporelles plus « abritées » (fosses infraorbitaires, périnée, scrotum, plis inguinaux et espace interdigité, conduit auditif...).

#### Des symptômes discrets au départ puis rapidement caractéristiques

Sur les adultes, les symptômes débutent de façon discrète par des démangeaisons avec l'apparition de boutons jaunâtres sur les parties lainées. Ces démangeaisons provoquent un réflexe buccal caractéristique lors de grattage des lésions (rire du mouton). La contagion se fait rapidement, on observe quelques animaux avec des mèches de laine tirées. Ensuite, le derme s'épaissit, des croûtes se forment, la laine s'arrache par plaques sur les flancs et le dos, laissant à nu une peau inflammée, croûteuse, épaissie. L'évolution conduit à des surinfections bactériennes avec une atteinte de l'état général, une perte d'appétit, des avortements... On peut déplorer des



Les lésions sont parfois discrètes au départ de l'infestation

mortalités par hypothermie, faiblesse ou surinfection...

Certains animaux restent contaminés de façon chronique sans expression clinique flagrante ce qui pérennise l'infection dans le troupeau. On voit parfois de jeunes agneaux à la toison décolorée par tâches suite au léchage continu (agneaux léopards). Il est essentiel d'avoir recours à son vétérinaire dès les premiers signes pour confirmer le diagnostic et entamer rapidement un traitement approprié !

#### Quelques confusions possibles avec d'autres causes de « grattose »

Lorsque les conditions ne sont pas favorables à l'expression clinique de la maladie (printemps, été, animaux avec une bonne immunité...), les signes cliniques sont parfois modérés et des confusions sont possibles ; néanmoins, des signes complémentaires ou l'extension des lésions permettent le plus souvent de confirmer ou infirmer le diagnostic ; des travaux sont conduits actuellement sur des tests sérologiques pour permettre d'envisager des diagnostics de troupeau à l'avenir et des actions collectives de maîtrise avec un programme national de gestion de la Gale Ovine.

#### Une transmission directe principalement

La transmission se fait le plus souvent d'animal à animal : introduction, rassemblements (foire, concours...), mélanges d'animaux (clôtures déficientes) ou parfois indirectement : chiens, oiseaux, clôtures, matériel de tonte, lieux de grattage (arbres, piquets...). En effet, le parasite peut survivre deux semaines dans le

milieu extérieur, voire jusqu'à trois semaines pour les femelles ovigères dans des conditions hivernales. Les zones souillées par le suint permettent une survie plus longue des acariens.

#### La vigilance à l'introduction, une étape essentielle

Pour éviter la contamination de votre troupeau, vous devez être particulièrement vigilant lors de toute introduction. Tout ovin introduit, même s'il est apparemment sain, doit être isolé, traité avec deux injections à une à deux semaines d'intervalle (protocole défini lors de la prescription de votre vétérinaire) et maintenu isolé pendant au moins 30 à 40 jours. Une gestion adaptée des introductions représente une des bases de la gestion sanitaire de votre troupeau. L'utilisation du Billet de Garantie Conventionnelle (BGC) peut éviter des conflits entre acheteur et vendeur et permet d'instaurer le dialogue sur les conditions sanitaires attendues entre les deux parties. N'hésitez pas à consulter votre vétérinaire pour préciser les examens à mettre en œuvre à cette occasion pour sécuriser votre achat.

DR

Poux piqueurs	Poux bruyeurs	Gale psoroptique	Épaississement peau Gale sarcoptique
		Toison humide, chute laine, papules, pustules, prurit+++, croûtes	
	Gale charioptique		
Allergie aux piqûres d'insectes	Chenilles processionnaires	Trombiculose	Photosensibilisation
Croûtes, boutons	Ulcères, nécrose de la bouche, odeur, douleur+++	Démangeaisons+++ parasites visibles	Œdème, croûtes suintantes, ulcérations, démangeaisons

Un diagnostic différentiel à réfléchir selon l'extension et le type de lésions

**SOINS.** En matière de gale psoroptique, la lutte doit associer des interventions sur l'animal et sur son milieu (bâtiments, matériel, zones « grattoirs »...). L'action sur l'animal peut se faire par bain, douche ou injection. Elle fait appel à des médicaments prescrits par votre vétérinaire.

## Associer le traitement de l'animal et de l'environnement est essentiel

### Le bain, une méthode adaptée aux troupeaux importants

Le bain consiste à immerger totalement l'animal (au moins 1 minute avec la tête plongée 2 fois) dans une émulsion composée d'antiparasitaire permettant la saturation de la toison si la longueur de la laine et la teneur en suint sont suffisantes (au moins 7-8 semaines après la tonte). Il doit être renouvelé à 10-15 jours d'intervalle idéalement. Cette méthode nécessite un respect strict du protocole. Elle présente l'avantage d'un contrôle efficace et fiable des principaux ectoparasites et du respect du contact animal/produit mais elle implique une bonne préparation du chantier avec une contention optimale pour limiter le stress des animaux et un contrôle régulier de la concentration et de la quantité de produit (une brebis entraîne environ 15 l de produit à la sortie du bain) : il faut donc recharger le bain tous les 50 ovins à 1,5 fois la concentration initiale. Elle génère hélas des quantités non négligeables de solution usagée à éliminer dans les règles pour ne pas polluer l'environnement. De plus, la méthode n'est pas recommandée pour les jeunes agneaux ou les brebis en début de gestation.

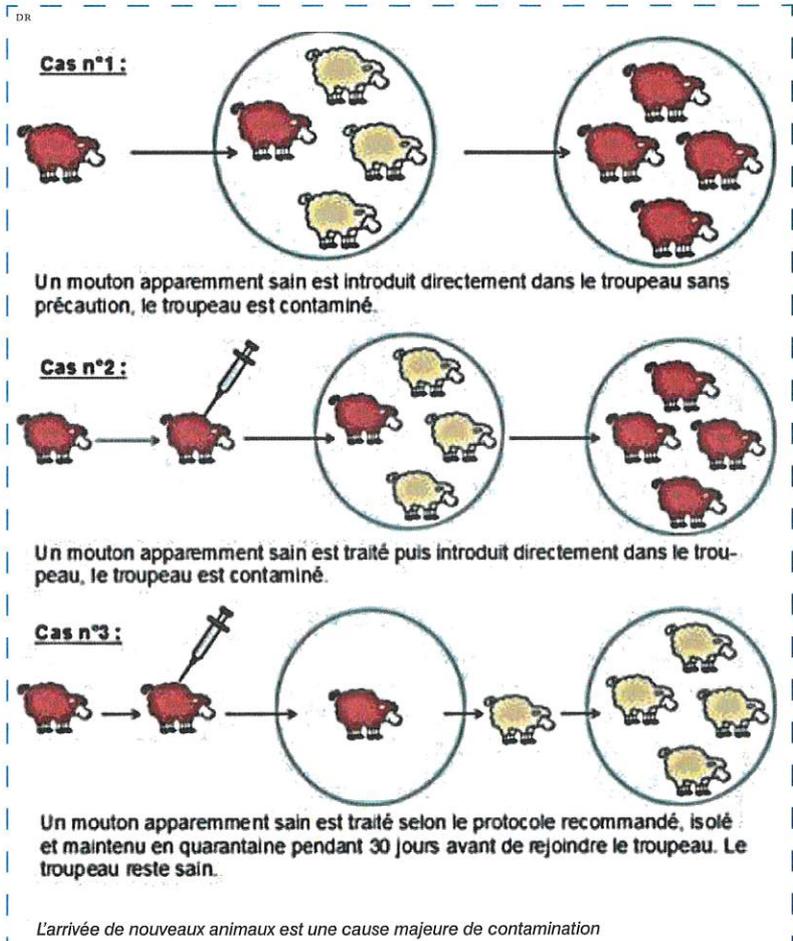
### La douche pour les petits troupeaux

La douche est une méthode de pulvérisation contrôlée à basse pression (4-5 kg/cm<sup>2</sup>) en cabine fermée avec aspersion supérieures et inférieures des animaux. Cela demande une immobilisation totale de l'animal (au moins 3 minutes) pour le respect du

cycle de traitement (1 minute d'aspersion dorsale puis ventrale, puis dorsale). Chaque animal reçoit de 30 à 50 litres d'émulsion pour stocker suffisamment de matière active. Ce système permet de contrôler les principaux ectoparasites si le temps d'imprégnation est respecté. Il nécessite une surveillance régulière de la concentration en antiparasitaire compte-tenu du faible volume d'eau utilisé. Pour une meilleure efficacité, il est primordial de séparer les jeunes et les adultes. Un entretien régulier du système d'aspersion est à réaliser. Le coût du dispositif est hélas souvent dissuasif pour des petits détenteurs et l'efficacité non garantie sur la gale psoroptique.

### L'injection avec une bonne maîtrise des techniques

Le produit injecté par voie sous-cutanée ou intramusculaire diffuse par voie générale dans l'organisme, détruisant les ectoparasites hématophages ou ceux qui se nourrissent de sérosités. Ce traitement est possible en toute saison et est actif sur les parasites internes. Il nécessite cependant une bonne maîtrise des techniques d'injection au risque d'engendrer une mauvaise diffusion du produit. Le coût de cette intervention est un peu plus élevé et le délai d'attente viande important mais cette méthode est très efficace et limite l'exposition de l'environnement aux molécules de traitement. A noter que l'application en pour-on n'est pas recommandée pour la gale psoroptique. En cas de traitement en période d'agnelage, il est essen-



tiel de traiter tous les agneaux à naître dans les 3 semaines qui suivent le démarrage du traitement du troupeau !

### Associer l'action sur les supports (bâtiments, zones « grattoirs »)

Dans les élevages infectés, la

désinfection et la désinsectisation des bâtiments sont indispensables à une bonne maîtrise du parasitisme. Elles nécessitent d'abord un curage et un raclage des sols : le nettoyage des souillures d'origine organique est indispensable à une bonne activité des produits. Il est nécessaire d'insin-

ter sur les murs jusqu'à une hauteur de 1,50 m à 2 m, sur les râteliers, les mangeoires et les nourrisseurs. La désinsectisation sera idéalement étendue dans le milieu extérieur aux clôtures ou zones « grattoirs ».

## PRÉCAUTION. Des mesures de biosécurité à mettre en œuvre pour maîtriser ce parasite !

### Limiter la diffusion dans le troupeau :

- Isoler les lots suspects sans contact direct ou indirect (si possible) au sein du cheptel et avec le voisinage
- Vide sanitaire de 4 semaines des bâtiments si possible
- Vide sanitaire des pâturages pendant 4 semaines si possible; prévoir un pâturage tournant

avec changement de pâture après traitement

- Utiliser des tenues dédiées pour s'occuper des lots atteints
- Ne pas introduire de nouveaux animaux le temps de gérer le foyer (traitement du troupeau, des bâtiments et du matériel)

### Protéger les autres troupeaux :

- Ne pas faire sortir d'animaux (sauf pour l'abattoir)
- Ne pas mélanger les animaux avec d'autres animaux (pas de rassemblement)
- Ne pas utiliser de matériel en commun sinon appliquer des mesures de nettoyage/désinsectisation adaptées
- Informez vos voisins (élevages contacts ou potentiellement

contacts)

- Informez les différents intervenants en élevage

### Gérer les introductions

- Isoler les animaux/lots introduits sans contact direct ou indirect au sein du cheptel (si possible) et avec le voisinage pendant au moins 30 à 40 jours
- Ne pas utiliser de matériel en

commun sinon appliquer des mesures de nettoyage-désinsectisation adaptée (Cuma, tondeurs et pareurs, prêts de matériel entre éleveurs)

- Utiliser des tenues dédiées pour s'occuper des animaux/lots isolés.